

## **Centrale de Cordemais**

### **Lettre ouverte au Président de la République**

Le mardi 22 octobre 2024,

Monsieur le Président de la République,

« *On a encore deux centrales à charbon qui tournent, à Cordemais et Saint-Avoid. On va complètement les convertir à la biomasse* ». Ces propos sont les vôtres, prononcés il y a tout juste un an, le 24 septembre 2023.

Pourtant, la direction d'EDF, entreprise dont l'Etat est actionnaire unique à 100%, vient d'annoncer la fermeture sèche de la centrale de Cordemais en 2027 et l'abandon du projet de conversion à la biomasse Ecocombust. Madame la Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques Agnès Pannier-Runacher a endossé cette décision le 3 octobre dans la presse.

Pour nous, élus et élues du département de Loire-Atlantique cette décision est inacceptable. Elle est une trahison de la parole présidentielle. Elle constitue une remise en cause unilatérale par l'Etat du Pacte pour la Transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'Estuaire de la Loire, dit « Pacte de Cordemais » signé en 2020 par l'Etat avec les collectivités locales. Elle est un renoncement incompréhensible à un projet de conversion à la biomasse à partir de déchets de bois, travaillé de longue date, à l'initiative des salariés avec le soutien des élus, la participation de partenaires industriels, un appel gouvernemental à manifestation d'intérêt.

La décision de fermeture de la centrale de Cordemais ne répond à aucun des enjeux auxquels notre département et le pays sont confrontés, à l'inverse d'un projet vertueux tel qu'Ecocombust 2 de conversion à la biomasse, alliant le savoir-faire des salariés et la transition écologique d'un outil de production électrique essentiel pour notre région.

L'arrêt de toute production d'énergie sur le site de Cordemais priverait la région des Pays de la Loire de son moyen de production électrique pilotable le plus puissant. Cela affaiblirait la robustesse du réseau national, en particulier dans l'Ouest, alors que les dernières années ont montré la fragilité de notre pays en la matière et que l'avenir demeure incertain. Il priverait le pays de l'opportunité d'un site de production électrique déjà raccordé au réseau RTE de 400 000 volts.

Le nombre d'emplois supprimés (350 agents EDF, environ 120 sous-traitants à l'année, sans compter les emplois indirects) est très nettement supérieur, et de qualifications différentes, à ceux qui seraient éventuellement créés par le projet industriel à l'étude présenté comme contrepartie à la fermeture de la centrale. Ce sont des centaines de familles, dont plusieurs ont déjà vécu le drame de la fermeture d'autres sites industriels, qui seront frappées. Les recettes fiscales des collectivités seraient fortement affectées.

Enfin, la capacité à convaincre une majorité de nos concitoyennes et concitoyens que la transition énergétique est indispensable et peut être source de progrès s'en trouverait amputée alors que l'estuaire de la Loire, comme les autres bassins industrialo-portuaires, est confronté à des enjeux majeurs à ce sujet. La conversion de la Centrale offre l'occasion de faire la démonstration qu'une transition juste et inclusive est possible.

Par conséquent, il est indispensable que la direction d'EDF respecte ses engagements et écoute les salariés et les organisations syndicales. Ils demandent la conversion sans tarder de 40% de la production de la Centrale de Cordemais à la biomasse, afin de réduire les émissions de CO2 et qu'EDF garantisse la capacité de production de la centrale au moins jusqu'en 2030 assurant le tuilage vers les emplois d'avenir sur le site. Il est aussi indispensable qu'EDF clarifie les projets industriels imaginés sur site en lien étroit avec les élus et forces vives du territoire.

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons, Monsieur le Président de la République, à demander au gouvernement de revenir sur la décision de fermeture sèche de la Centrale et à reprendre le dialogue avec les élus et les salariés pour honorer les engagements qui ont été pris.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations républicaines.

**Ségolène AMIOT** *députée LFI-NFP de la Loire-Atlantique*

**Matthias TAVEL** *député LFI-NFP de la Loire-Atlantique*

**Karim BENBRAHIM** *député PS-NFP de la Loire-Atlantique*

**Karine DANIEL** *sénatrice PS de la Loire Atlantique*

**Ronan DANTEC** *sénateur Ecologiste de la Loire-Atlantique*

**Philippe GROsvALET** *sénateur RDSE de la Loire Atlantique*

**Sandrine JOSSO** *députée Modem de la Loire-Atlantique*

**Fabrice ROUSSEL** *député PS-NFP de la Loire-Atlantique*